

# **Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Du Vendredi 06 Octobre 2023 19h00

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens

## **En présence de :**

Bernard CARRIER SALVADOR-REDON,  
Hélène POULAIN, Régis YVRARD,  
Fabien BILLET, Sabine DERRIEN, Fabien HOSTETTLER, Gisèle GUICHERD, Bertrand LEYDIER, Agnès MOREL, Marie-Odile SAMSON, Jean Pierre TERRIEUX.

## **Absence excusée :**

Laurent GUILLET, Isabelle JANAUDY, Olivier ARZANO, Dorothée DELALANDE.

## **Rappel de l'Ordre du Jour :**

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 8 Septembre 2023
- 3- Délibérations :
  - 3.1 Délibération n°2023-25 pour demande de subvention auprès de la Région pour la réalisation d'une aire de jeu inclusive à l'école maternelle
  - 3.2 Délibération n°2023-26 pour demande de subvention auprès du Département pour la réalisation d'une aire de jeu inclusive à l'école maternelle
  - 3.3 Délibération n°2023-27 de la convention d'adhésion avec le CDG 38 concernant l'assistance sur les dossiers retraite relevant de la CNRACL
- 4- Travaux SEPECC
- 5- Travaux ENEDIS
- 6- Journée citoyenne
- 7- Questions diverses

La séance est ouverte à 19h00.

En l'absence du maire Laurent GUILLET, la séance est présidée par Bernard CARRIER SALVADOR-REDON, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Notre secrétaire de mairie est en arrêt de travail et sera absente jusqu'à la fin du mois.

- 1- Marie-Odile Samson est élue **secrétaire de séance**.

## **2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 08 Septembre 2023:**

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 08 Septembre 2023 est approuvé à l'unanimité des présents, soit 11 voix Pour.

## **3- Délibérations :**

La réalisation d'une aire de jeu inclusive est prévue dans la cour de l'école. Le Conseil municipal doit délibérer pour les demandes de subvention (Région et Département).

Dans le même temps, le revêtement souple de la cour de l'école maternelle sera rénové.

### **3.1 et 3.2 Délibérations : demande de subvention auprès de la Région (n° 2023-25) et demande de subvention auprès du Département (n°2023-26) pour la réalisation d'une aire de jeu inclusive à l'école maternelle**

Le coût des travaux s'élèvent à 13 875 € HT.

Bernard CARRIER SALVADOR-REDON propose de déposer un dossier de demande de subvention de 40% d'une part, auprès de la Région pour un montant de 5550 €, et d'autre part auprès du Département pour le même montant.

Financement envisagé pour ces travaux :	Région	5 550,00 €
	Département	5 550,00 €
	Autofinancement	2 775,00 €
	Total	13 875,00 € HT / 16 650 TTC

Il s'agit de dépenses d'investissement, la TVA est récupérable.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la proposition par 11 voix Pour, 0 voix contre et 0 abstention pour les deux dossiers de demande de subvention.

### **3.3 Délibération n° 2023-27 : Convention d'adhésion avec le CDG 38 concernant l'assistance sur les dossiers retraite relevant de la CNRACL**

Un de nos agents titulaires doit partir en retraite en 2024. Il revient à la commune, en tant que dernier employeur, de monter le dossier retraite. Afin de respecter ces obligations, le 1<sup>er</sup> adjoint propose de signer la convention de traitement dématérialisée du dossier retraite avec le Centre De Gestion de l'Isère (CDG 38) pour l'agent concerné.

La réalisation complète du dossier de liquidation représente un montant de 500 €.

Le Conseil Municipal approuve la proposition par 11 voix Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

## **4- Travaux SEPECC**

Hélène POULAIN rend compte de la réunion du 17 Septembre 2023 avec le SEPECC à propos des travaux à venir. Etaient présents pour le SEPECC : Patrick FERRARI, Président, et un technicien.

Carrefour de l'école :

- Le séparatif prendra en compte les eaux usées des 3 lotissements de la Route de Moras.
- Une colonne drainante est prévue pour évacuer les eaux pluviales Chemin du Plaisant.
- En conséquence, il est inévitable de traverser le plateau surélevé nouvellement réalisé pour l'évacuation des eaux pluviales de la Route de Moras. La réfection de la résine couvrant le plateau surélevé sera prise en charge par le SEPECC.

Les eaux usées seront raccordées au réseau Route de Molaret, lui-même déjà raccordé à la Station d'Épuration de Saint-Marcel Bel Accueil. Pour information, la STEP de Saint-Marcel-Bel-Accueil traite 1500 m<sup>3</sup> un jour sans pluie, et 2500 m<sup>3</sup> un jour de pluie.

Problème signalé Rue de la Mairie (côté impair, face à la maison des associations: le caniveau s'est affaissé, ce qui provoque une entrée d'eau sous l'habitation concernée. Une grille et un tuyau doivent permettre d'orienter les eaux pluviales du secteur dans le conduit dédié.

## **5- Travaux ENEDIS**

Les travaux d'enfouissement de la moyenne tension sont réalisés par l'entreprise SERPOLET.

Calendrier et restrictions d'utilisation de la voirie concernée :

- La rue des écoles et le carrefour des écoles ont été traités lors de la réfection de la voirie.
- Du 03 au 20 octobre 2023 : route des Vidiaux.

- Du 16 octobre 2023 au 24 novembre 2023 : Route de Mury. La circulation fera l'objet de restrictions annoncées par information dans les boîtes aux lettres des riverains d'une part, par communication sur le site et informations publiques aux usagers d'autres part.
  - o Les seuls riverains auront la possibilité de circuler à certaines heures. Les bacs de poubelles devront être placés au carrefour de l'école ou en face de la Montée de Vénérieu pour les collectes.
  - o Les cars passeront par la Rue de la Mairie et feront demi-tour sur le carrefour de l'école. Les exploitants seront informés en amont.
- Du 24 novembre 2023 au 22 décembre 2023 : Route de Vénérieu et Route du Molaret Une circulation alternée sera mise en place.  
Rue de la Tour Saint Benoît, les travaux se dérouleront début 2024.

## 6- Journée Citoyenne

Cette action est prévue dans la matinée du 11 novembre 2023. Isabelle JANAUDY convie tous les conseillers intéressés à une réunion de préparation le 18 octobre 2023 à 18h en Mairie.

## 7- Questions diverses :

### Manifestations à venir :

- *Elevage de Santalé* : Portes ouvertes le dernier week-end d'octobre, chemin de Santalé.
- *Foot* : vente de **diots** le 4 novembre, espace Fille Bergère.
- *ACCA Saint-Hilaire* : vente de **boudin** : 19 novembre, espace Fille Bergère.
- *Ligue contre le cancer* : vente florale de **pensées** le 15 octobre, parvis de la mairie.

Commission Actions Sociales : le **repas des aînés** aura lieu le samedi 02 décembre au Bois Joli.

Le maire rencontrera la nouvelle **inspectrice d'académie** (à sa demande) le mardi 07 novembre à 15h.

### Compétence mobilités, Balcons du Dauphiné :

Suite à la réunion du 04 octobre du comité de travail mobilité, Isabelle JANAUDY communique (courriel lu par le 1<sup>er</sup> Adjoint) :

« Objectif de la réunion : lancement de l'étude du schéma d'accès cyclable aux services des polarités.

Rappel : la mobilité est une compétence récente de la communauté de communes (2 ans).

L'étude a été lancée car le développement des transports en bus sur notre territoire ayant été écarté, il faut se tourner vers d'autres mobilités : il est proposé un service public de covoiturage (mise en place à souhaiter dans toutes les communes), la location de vélo à assistance électrique et une augmentation du réseau de pistes cyclables ou de voies partagées dans nos communes, afin de faciliter l'accès aux services publics (écoles, mairies...) mais aussi pour se rendre au travail si possible et cela dans les 13 polarités déterminées sur notre territoire...

C'est le Cabinet Emeris, dont le directeur a fait la présentation, qui a la charge de cette étude.

L'étude a débuté en septembre par la réalisation d'un diagnostic du territoire et se poursuit avec l'étude technique. C'est ce diagnostic qui a permis de retenir 13 polarités de services<sup>1</sup>. Le cabinet d'étude assistera les communes-polarités (conseils et aides à la recherche de subventions autres que la DETR), mais la commune sera maître d'œuvre et financera les aménagements.

Toutes les communes, concernées ou non, ainsi que les habitants qui le souhaitent, pourront répondre à un questionnaire sur les déplacements et donc sur la mobilité - questionnaire transmis en mairie. »  
Dossier à suivre : le Cabinet Emeris doit venir en mairie pour évoquer cette thématique.

---

<sup>1</sup>Note de la rédactrice : Le Projet de Territoire identifie 6 communes comme principales Polarités de Service (Santé, commerces et artisans, services à la personne, équipements publics) : Montalieu-Vercieu, Tignieu-Jameyzieu, Crémieu, Morestel, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, Saint-Chef.

**Regis YVRARD :**

AG du **Sou des Ecoles** : 8 parents d'élèves y assistaient avec le bureau. Le Sou remercie la commune de Saint-Hilaire-de-Breens pour avoir accepté le principe de subvention pour le voyage scolaire initié par Myriam Brenac. Grâce à la mobilisation de tous (encadrement scolaire, parents et élèves) cette subvention, bien que prévue au budget, n'a pas été utilisée.

**Urbanisme** : Les modifications du PLU récemment (dernière procédure approuvée le 21 juillet 2023) sont intégrées sur Géoportail (urbanisme)<sup>2</sup>.

**Agnès MOREL**, Commission des Affaires Sociales :

Informations concernant le repas ou les bons pour les aînés :

- 9 nouveaux entrants
- 2 personnes ont quitté la commune
- 3 personnes sont décédées.

**Jean-Pierre TERRIEUX**, Espaces Verts :

Deux devis ont été reçus pour l'élagage des platanes sur la place de l'église :

- Entreprise n° 1 : 360 €
  - Entreprise n° 2: 930 €
- L'entreprise n° 1 a été retenue

**Sabine DERRIEN :**

La présidente de Mont Bel Air Animation insiste sur l'insonorisation nécessaire de l'Espace Jean Bouise et demande que soit installé un robinet d'eau extérieur sous le préau de l'école pour les manifestations organisées dans la cour et sur le parvis de la salle mutualisée.

Sur l'insonorisation de l'Espace Jean Bouise : le problème a été détecté dès l'inauguration. Une étude est en cours afin de pouvoir remédier à cette situation.

Sur le robinet extérieur à l'école : les Adjoints présents rappellent qu'il n'y a déjà aucune limite pour la mise à disposition gratuite des salles municipales aux associations de la Commune. Un robinet est déjà disponible dans le local à vélo de la cour de l'école.

Sabine DERRIEN demande que la présidente de MBA soit reçue par l'équipe municipale afin que le même discours soit tenu, quelque soit la conseillère (ou le conseiller) interpellée.

**Gisèle GUICHERD** : Ligue contre le Cancer :

Un chèque a été remis à la Ligue contre le Cancer en présence de François BERGER, médecin chercheur au CHU de Grenoble le 15 septembre 2023. La vente de primevères avait rapporté plus de 25 000 € sur le canton.

Une vente de pensées est organisée le dimanche 15 octobre de 9h à 12h sur le parvis de la mairie. L'information doit être diffusée sur l'application Maires & Citoyen et sur le site de la commune.

**Fabien BILLET**, association PARFER :

Le projet du TRAM qui doit joindre CREMIEU à MEZIEU avance mieux depuis que le projet n'est plus départemental mais devenu projet Etat/Région. Une communication est prévue par la Région fin Octobre ou courant Novembre.

**Marie-Odile SAMSON**, Commission Transversale :

La Session du 12 octobre 2023 doit porter sur le projet location de vélos du Comité de Travail Mobilités évoqué par Isabelle JANAUDY dans son courriel. Des informations supplémentaires seront alors disponibles.

<sup>2</sup>Cartographie - Géoportail de l'Urbanisme ([geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr))

**Hélène POULAIN**, Commission Finances :

Subvention : La subvention « Amendes de police de 8045 € pour la réfection du parking derrière l'école à été validée lors de la dernière conférence territoriale.

Remarque : la fermeture régulière du City-stade a permis de diminuer les nuisances (rapporté par les riverains).

**Bernard CARRIER SALVADOR-REDON :**

Il est prévu de d'installer un seau en face de la maison des associations pour collecter les bouteilles vides.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 03 Novembre 2023 à 19h00

La séance est levée à 20h45.